

Si le ramadan fait partie de notre patrimoine culturel, les attentats aussi ?



Vaste question patrimoniale, le ramadan voire le djihad.

S'il est des patrimoines culturels matériels comme les biens immobiliers ou mobiliers (peinture, architecture, sculpture, etc.) et d'autres immatériels (rituels et comportements spécifiques de ce que nous sommes), l'objet guillotine, bien matériel franco-français, fait partie du patrimoine national tandis qu'en ce qui concerne les comportements de « chez nous » Landru, le Docteur Petiot, Francis Heaulme font aussi partie de notre patrimoine culturel immatériel comme les sacrifices humains dans les cultures précolombiennes font partie du patrimoine culturel maya, inca, aztèque. Tous patrimoines dont on se serait bien passé !

Or, Anne Hidalgo semble avoir raison si elle a effectivement dit que le ramadan fait partie du patrimoine français. Dès lors, faut-il ajouter, outre le ramadan, il est un patrimoine immatériel islamique en cours de construction, l'utilisation de moyens de transport (avion, voiture, camion) pour des sacrifices humains rédempteurs. On peut bêtement déplorer de perdre qui un être cher, qui une jambe, il n'en reste pas

moins que certains d'oplorent quand d'autres se r'jouissent que le chemin du paradis soit à ce prix. Pour entrer au paradis, il ne saurait y avoir de coupe file, de passe droit, de tarif r'duit. Un tel avantage ne peut se brader et plus le prix est lev' plus les chances seront grandes d'acc'der aux places d'orchestre plut' qu'au poulailler. L'Unesco ne s'est pas encore d'termin'e l' -dessus mais en France, pays de culture, on l'a fait puisque toutes les cultures se valent et qu'aucune civilisation ne peut se pr'valoir d'une quelconque sup'riorit'. Sup'riorit' non, mais supr'matie oui, il suffit d'attendre que le nombre de poseurs de bombes supplante celui des poseurs de petites bougies.

À Roger Champart